LA NORDIQUE DES CRETES

1) Classement du Trophée Didier Lavoine :

Chaque concurrent minime sur 5km et cadet sur 10km marque des points (nb de concurrents de sa catégorie - sa place)

ex: 25 concurrents, le coureur placé 11ème marquera 25-11=14pts

Le club qui aura marqué le plus de point en ajoutant les minimes et cadets, filles et garçons sera le vainqueur du Trophée.

Le Trophée sera remis en jeu chaque année, pour gagner définitivement, il faudra le remporter 3 fois de suite

2) Inscriptions à la Nordique des Crêtes

Pour les licenciés FFS inscrits au fichier Nordique CRMV les inscriptions par internet via le site Skivosges.net, devront être doublées par un mail de confirmation, en indiquant clairement la distance sur laquelle inscrire les coureurs. Sans indications, elles le seront sur les distances typiques (minimes 5km, cadets 10 km, jeunes et Juniors 20km, Seniors et vétérans 42km).

Le retrait des dossards sera individuel en échange du règlement

Règlement du trophée longues distances CRMV

- La Trace Vosgienne
- L'Alsacienne du Bas Rhin
- La Nordique des Crêtes

1) Validité du Trophée:

Les trophées seront remis, à condition que 2 épreuves aient lieu. Si seules 2 épreuves ont lieu, la dotation sera réduite d'un tiers

2) Distances concernées:

Les distances concernées seront les plus longues distances soit 42 pour La Trace Vosgienne et La Nordique des Crêtes, et 30km pour L'Alsacienne du Bas Rhin

3) Catégories concernées:

1 er au 5 ème scratch hommes et femmes

+ 3 premier vétérans hommes et femmes

4) Attribution des points

| 1 | er | 200 | pts |
|----|-----|-----|-----|
| 2 | ème | 170 | pts |
| 3 | ème | 150 | pts |
| 4 | ème | 140 | pts |
| 5 | ème | 130 | pts |
| 6 | ème | 120 | pts |
| 7 | ème | 110 | pts |
| 8 | ème | 100 | pts |
| 9 | ème | 95 | pts |
| 10 | ème | 90 | pts |
| 11 | ème | 89 | pts |
| 12 | ème | 88 | pts |
| 13 | ème | 87 | pts |
| | | | |

puis 1pt de moins jusqu'au $100^{\text{ème}}$ qui marquera 1pt (en attribuant des pts jusqu'au $100^{\text{ème}}$, même pour ceux qui sont loin, il pourra y avoir de la stimulation pour ce battre jusqu'au bout)

5) Clauses de solidarité mutuelle:

- Chaque organisateur s'engage à indiquer sur sont bulletin d'engagement et autres vecteurs de diffusion, l'existante de ce trophée, et les coordonnées des deux autres organisateurs.
- Les organisateurs s'engagent à diffuser ses bulletins d'inscriptions au moins 15 jours avant la date de la première épreuve afin que ceux ci permettent une promotion effective des autres épreuves

6) Dotation:

Si pour les vétérans les primes correspondantes au scratch sont plus avantageuses, c'est celle ci qu'ils toucheront

Trace Vosgienne

Dominique Schmitt 61, rue de la Vologne 88400 Gerardmer tel 03 29 63 15 85 <u>skiclubxonrupt@wanadoo.fr</u> SC Xonrupt

La Nordique des Crêtes

Yves Bouvier 21, passage des alouettes 68200 Mulhouse tel/fax 03 89 59 55 56 <u>yves.bouvier@evhr.net</u> Touring club Mulhouse

L'alsacienne de ski de fond

Alain Hecklen 95, rue du fosse 67600 Ebersmunster Tel: 03 88 48 83 08

comite67skinordique@hotmail.com